

Communiqué de presse

FLASHSTATISTIQUE

Lausanne, le 20 décembre 2017

Les communes vaudoises dégagent une marge d'autofinancement de 448 millions en 2016

En 2016, les communes vaudoises dégagent une marge d'autofinancement en deçà de ces dernières années, avec 448 millions de francs. Elles consacrent l'entier de cette marge à leurs investissements dont le montant à leur charge peut être considéré comme élevé (578 millions de francs). Leurs engagements nets augmentent une nouvelle fois et atteignent 2722 millions de francs en 2016. Toutefois, grâce au renouvellement de leurs dettes, les communes voient leurs intérêts passifs diminuer. Derrière ces résultats globaux se cachent des situations particulières, qui nécessiteraient autant d'analyses que de communes.

En 2016, les communes dégagent une marge d'autofinancement de 448 millions de francs (recettes courantes moins dépenses courantes ou montant à disposition pour financer leurs investissements ou rembourser leurs dettes), soit un résultat montrant un fléchissement sur la période 2014-2016 par rapport aux années 2005-2013 (si l'on fait exception de rentrées ponctuelles en 2015 et de charges particulières en 2012). Avec cette marge, les communes financent leurs dépenses nettes d'investissement à hauteur de 78%.

Pour les 22% restant, elles recourent à l'emprunt pour la sixième fois consécutive, alors qu'elles ne l'avaient fait qu'une fois de 2004 à 2010. Leurs dettes s'élèvent ainsi à 5,73 milliards de francs en 2016 et atteignent leur plus haut niveau historique.

En 2016, les communes vaudoises doivent s'acquitter de 112 millions de francs pour payer le service de leurs dettes, c'est un peu moins qu'un an auparavant (-7 millions), alors que les dettes ont augmenté. Cette baisse est rendue possible grâce aux conditions d'emprunt particulièrement favorables qui ont cours actuellement sur le marché des capitaux. Ces conditions sont telles que les communes peuvent renouveler leurs dettes à moindre coût et bénéficier ainsi d'une baisse de leurs intérêts passifs. Grâce à la baisse des taux, les communes ont pu élargir leur marge de manœuvre budgétaire puisqu'elles ne consacrent plus que 2,1% de leurs recettes courantes aux intérêts passifs (4,2% en 2006 et 7,7% en 1996).

L'analyse par commune montre que derrière les moyennes se trouvent des situations particulières très différentes, qui nécessiteraient autant d'analyses que de communes. Ainsi, sur les 309 communes présentes en 2016, 44 affichent une marge d'autofinancement négative (pour un total de -18,4 millions). A l'opposé, 54 communes affichent une marge d'autofinancement par habitant une fois et demie supérieure à la marge de l'ensemble des communes et regroupent aussi 29 % de la population vaudoise.

Renseignements: Corinne Martin, Cheffe du Service des communes et du logement (021 316 40 80)

Comme chaque année, Statistique Vaud met à disposition sur son site les données des finances communales: www.stat.vd.ch/fin_communales